

## Dons d'entreprise à particulier

Par daisytarrier, le 15/11/2009 à 15:41

Bonjour,

J'ai à titre personnel un projet de bénévole à l'étranger. Une entreprise française est intéressée pour me suivre dans cette expérience et financer une partie de mes couts en échange d'une information régulière de ma part sur ce projet.

Une entreprise peut-elle faire un don à un particulier ? Si oui quelle est la procédure à respecter ? Y a il des "conventions" types ?

Merci pour votre réponse.

Daisy